

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 649 DU 7 AU 9 SEPTEMBRE 2012

1801/2012 : 211<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

**NOUS VOUS SOUHAITONS UN BON WEEK END**

## LA CITATION DE LA SEMAINE

« En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant ».

**Nelson Mandela**

Suivez Nous sur }  
**facebook**

**POUR JEAN PAUL ELUTHER**  
**DE LA CONVENTION POUR**  
**UNE GUADELOUPE NOUVELLE**  
**LA PRIORITÉ EST DE CRÉER**  
**UNE VÉRITABLE ÉCONOMIE**  
**ET PERFORMANTE**

**SELON L'IEDOM**  
**LA SITUATION**  
**ÉCONOMIQUE**  
**SE DÉGRADE**  
**PROFONDÉMENT**



# AFFAIRES NATIONALES

## LA RENTRÉE POLITIQUE DE JEAN PAUL ELUTHER

**LA NATION :** Votre parti **LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE** a publié récemment de nombreux communiqués notamment sur le SMIC et le projet de loi sur les régularités économiques dans les colonies , est ce des indications sur votre rentrée politique ?

**JP ELUTHER :** Oui c'est notre rentrée politique . Notre bureau politique s'est réuni pendant deux jours pour discuter et arrêter nos orientations pour les six mois à venir comme il le fait régulièrement depuis sa naissance . Un communiqué sera publié suite à cette réunion . Il sera transmis sous peu à la presse , à l'ensemble de nos militants et à tous nos compatriotes . Nous avons en effet dénoncé la perte du pouvoir d'achat des classes populaires et ceci malgré l'augmentation du SMIC . Nous avons encore affirmé qu'en appliquant des mesures prises pour la France nous n'allons pas résoudre nos problèmes qui sont d'une autre nature . Nous avons aussi dénoncé le projet de loi sur les régulations économiques qui est un ramassis de paroles enflées pour un problème , la vie chère, qui est très mal posé et qui charrie en fait une idéologie de l'intégration qui est contraire à notre message national .

**LA NATION :** Quel est votre sentiment quatre mois après le début du gouvernement socialiste ?

**JP ELUTHER :** Dès le renouvellement de la direction de la France , nous avons dit qu'un nouveau cycle politique commençait qui pourrait durer dix ans c'est à dire deux mandats de présidence de la république . Ce cycle politique est original puisque les socialistes ont quasiment tous les pouvoirs à la fois nationaux et locaux . Ne leur échappent que les pouvoirs des médias et les organismes d'évaluation comme la cour des comptes. Ce nouveau pouvoir est particulièrement fort en Guadeloupe avec bien entendu le contrôle des collectivités locales et par contre l'absence de médias qui le conteste , le peu d'impact des organismes d'évaluation et enfin la tendance de l'opinion publique à toujours appuyer le pouvoir en place. Si nous voulons faire triompher notre politique, il nous faut comprendre la gouvernance française , dénoncer ses orientations et proposer notre vision politique comme unique alternative . C'est donc conformément à ce parti pris et en nous appuyant sur notre programme de gouvernement diffusé lors des élections présidentielles françaises que notre

**action va s'organiser au cours de ce cycle politique .**

**LA NATION** Pourriez vous encore une fois préciser vos critiques à l'encontre du SMIC et des nouvelles régulations économiques ?

**JP ELUTHER :** Tout d'abord , le SMIC . Les inégalités de pouvoir d'achat sont considérables dans notre pays et laissent généralement de marbre ceux qui ont été choisis par le pouvoir colonial français pour les aider dans l'administration de leur colonie . Entre ceux qui perçoivent une prime de vie chère et les classes populaires rémunérées au SMIC et aux minimas sociaux les écarts de niveau de vie sont considérables et inadmissibles . Pour maintenir ou améliorer le niveau de vie des groupes sociaux modestes et réduire les inégalités sociales , les décisions de fixation des rémunérations doivent tenir compte de l'inflation guadeloupéenne qui est beaucoup plus forte qu'au centre du système colonial . En juillet, tel n'a pas été le cas alors que la loi coloniale française permet que le SMIC guadeloupéen soit fixé en tenant scrupuleusement compte de l'inflation guadeloupéenne. Plus généralement nous militons pour l'adoption d'une politique des revenus négociée par les acteurs guadeloupéens .

De son côté , la loi sur les régulations économiques , mot pompeux qui illustre le désarroi de conservateurs de l'ordre colonial , fait de la vie chère l'un des problèmes économiques le plus urgent de la Guadeloupe . En réalité , les conservateurs de gauche et de droite par cette priorisation veulent simplement satisfaire les groupes sociaux qui les soutiennent qui pourtant pour la plupart bénéficient d'un supplément de rémunération pour faire face à la soit disant vie chère et d'un abattement d'impôts sur le revenu et qui copient le modèle de consommation français . Dire que la vie est chère ne veut rien dire si on ne précise pas par rapport à quoi . Pour les conservateurs socialistes de l'ordre colonial qui partagent dans ce domaine le même point de vue que les conservateurs de droite , l'objectif est d'égaliser les prix guadeloupéens avec les prix français , la France représentant le paradis à atteindre . Pour nous ce n'est pas la priorité et la France n'est pas une référence . La priorité , c'est de s'attaquer au système colonial qui engendre du déséquilibre permanent dans notre économie : chômage élevé ; déficit commercial ; incapacité de financer avec nos ressources les dépenses publiques ; inflation permanente ; absence de production guadeloupéenne suffisante et compétitive ce qui nous oblige à importer en grande quantité ce qui est très dangereux . Ce déséquilibre structurel est la conséquence du système colonial qui nous a doté d'une économie supermarché qui s'approvisionne à l'extérieur afin que nous puissions consommer . Or , c'est en nous dotant d'une économie autonome que nous allons tendre vers le carré magique de la croissance à savoir , une forte croissance, le plein emploi , l'équilibre commercial et la stabilité des prix . En attendant , pour tendre vers une stabilité des prix, il faut produire en Guadeloupe d'une manière compétitive, s'attaquer aux impôts qui frappent les produits de première nécessité notamment l'octroi de mer , surtaxer les produits de luxe, sous taxer les produits fabriqués en Guadeloupe , établir la justice et l'équité dans la

**répartition des revenus dans le cadre d'une politique de revenus négociée entre les acteurs économiques et sociaux et contraindre les monopoles non pas simplement en faisant du contentieux mais en créant un organisme de régulation des prix . L'usine à gaz que prévoit ce projet de loi est donc bien éloigné de ce qui nous paraît indispensable . LUREL et les conservateurs de l'ordre colonial vont encore une fois faire perdre à notre pays du temps et de l'énergie .Nos compatriotes doivent se mobiliser pour imposer une autre politique économique et sociale .**

**Enfin , les mesures pour l'emploi , contrats d'avenir et de génération , sont des plats réchauffés qui n'ont rien donné dans le passé et qui ne donneront rien ni aujourd'hui et ni demain . Le niveau de l'emploi dépend de la croissance du PIB marchand . Si nous ne créons pas de richesse , nous ne n'allons pas résorber le chômage .**

**LA NATION : Vous êtes aussi très critique sur la politique étrangère de la France ?**

**JP ELUTHER : Oui . Notre combat pour la Guadeloupe est un combat global car nous sommes opposés à tous les domaines de la gouvernance Française . La conquête de notre souveraineté est un moyen pour nous de rejoindre les efforts réalisés par nos voisins pour construire un espace américano caraïbe performant c'est à dire qui permet à chacun de nos pays de s'appuyer sur cette organisation pour accroître la prospérité de nos peuples et faire face aux dynamiques de la mondialisation dans de bonnes conditions . Nous n'avons pas l'intention de laisser aux français le soin de nous administrer au plan diplomatique. Pour nous, la France est un des piliers de l'ordre mondial occidental . Il y a parfois des divergences entre les occidentaux .Mais dans l'ensemble ils ont une grande unité d'action . Nous combattons cet ordre occidental qui a la prétention de vouloir gouverner tout seul notre planète . Nous sommes les partisans avec d'autres pays du sud d'une nouvelle gouvernance mondiale fondée sur la participation de tous qui doit en priorité s'exprimer dans le cadre d'une nouvelle organisation des nations unies . Nous avons donc sévèrement dénoncé l'action de la France en Côte d'ivoire et en Lybie et nous demandons que soit poursuivis les dirigeants français comme les dirigeants américains et britanniques devant la cour pénale internationale. Nous soutenons le régime syrien et nous approuvons les résolutions du récent sommet du mouvement des non alignés . Notre combat pour la souveraineté guadeloupéenne doit utiliser des appuis externes notamment pour faire reconnaître un gouvernement provisoire de la Guadeloupe par nos voisins et la communauté internationale . En s'incrutant dans notre pays et en s'emparant de Mayotte la France sciemment ne respecte pas le droit international . En faisant tout pour qu'il disparaisse nous allons créer les conditions de la souveraineté guadeloupéenne.**

**LA NATION : Pour s'emparer de la souveraineté , ne faudrait il pas une nouvelle organisation des forces politiques de la souveraineté ?**

**JP ELUTHER : Bien entendu , oui .Les guadeloupéens sont de plus en plus conscients de l'échec du modèle colonial dont la dernière mouture**

départementale est entrain de s'écrouler . Pour que l'alternative de la souveraineté devienne crédible c'est à dire soit capable de créer autour de ses idées une majorité politique les nationalistes , patriotes et les militants de la Guadeloupe doivent s'organiser en une seule entité .En restant disséminés entre de multiples petites organisations , ils vont continuer à végéter et le rêve souverainetiste va disparaître . Nous lançons un appel pour la constitution de cette unique organisation . C'est la condition pour rassembler une majorité autour du projet souverainetiste . Ce rassemblement doit s'opérer autour d'idées fortes dénuées de toute ambiguïté : la souveraineté nationale , le rejet de la constitution française qui est contraire au droit international de la décolonisation comme moyen d'atteindre nos objectifs , la prise en compte dans les luttes sociales de la dimension souveraineté et enfin l'exemplarité des dirigeants pour qu'ils soient des propagantistes écoutés de la souveraineté .

## **ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, SCIENCES**

### **LE CENTRE HOSPITALIER DE BASSE TERRE DANS LA TOURMENTE**

Selon l'ARS, la situation financière du CHBT ne cesse de se dégrader. Et ce, en dépit du plan de redressement mis en place 2009. « Au contraire, les déficits ont continué et se sont aggravés. On ne peut pas continuer comme ça » a souligné la directrice de l'Agence Régionale de Santé. Il faut savoir que le budget du Centre Hospitalier de la Basse-Terre est de 65 millions d'euros. Et ses dettes sont estimées à 20 millions d'euros. Aussi, l'ARS a décidé de proposer la nomination d'administrateurs provisoires. Une mission d'inspection des affaires sociales est également attendue. « Le retour à l'équilibre est toujours une affaire difficile car il nécessitera un certain nombre de sacrifices. »

### **LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DE LA GUADELOUPE EST TRÈS DÉGRADÉE SELON L'IEDOM**

Dans une note récente dont nous reprenons de larges extraits , L'IEDOM dresse le bilan de la conjoncture ;

« L'indicateur du climat des affaires (ICA) fléchit, rompant avec la tendance haussière de ces six derniers mois. Il demeure très légèrement au dessus de son niveau moyen de longue période. Cette diminution s'explique par l'appréciation portée par les chefs d'entreprise sur le trimestre passé. L'activité, en particulier, est jugée atone et la trésorerie se dégrade. La consommation des ménages marque le pas en dépit d'une inflation contenue. Dans un contexte toujours marqué par l'incertitude, les

intentions d'investissement sont en retrait comme depuis fin 2008 et restent orientées vers le maintien des outils de production. Les importations se replient sous l'effet du fléchissement de la demande et les exportations de produits agroalimentaires reculent. L'activité s'essouffle dans la plupart des secteurs : les entreprises du commerce pâtissent du manque de vigueur de la consommation et les secteurs clés du tourisme et du BTP font état d'une situation morose. Les prévisions des professionnels sont néanmoins majoritairement positives, traduisant des anticipations de redressement pour les prochains mois.

**Faible augmentation des prix :** L'indice des prix à la consommation augmente légèrement sur le trimestre (+0,3 %). Les deux principaux postes qui contribuent à cette évolution sont l'alimentation (+1,5 %), essentiellement les produits frais (+5,1 %), et les produits manufacturés (+0,7 %). Les prix de l'énergie et des services enregistrent en revanche une baisse respective de 0,4 % et 0,5 %. En glissement annuel, la hausse de l'indice des prix atteint 2,2 %. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des prix de l'alimentation (+3,4 %) et des services (+2,6 %), notamment les tarifs des transports et communications. Hausse contenue de la demande d'emploi

**Le nombre de demandeurs d'emploi** de catégorie A (DEFM A) inscrits à Pôle emploi poursuit sa progression pour s'établir à 57 760 à fin juin 2012. Cette hausse est néanmoins relativement contenue sur le trimestre (+0,1 % à fin juin après +1,2 % à fin mars). Sur un an, le rythme de progression (+3,2 %) est inférieur à celui observé un an plus tôt (+6,8 % en juin 2011). En parallèle, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi diminuent de 9,3 % par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est plus marquée pour les offres d'emploi durables (6 mois ou plus : -20,3 %) que pour les offres d'emploi temporaires (moins de 6 mois : -3,8 %). En cumul sur un an, 500 offres supplémentaires ont cependant été collectées par Pôle emploi (+8,8 %).

**La consommation des ménages marque le pas :** La consommation des ménages est globalement moins dynamique qu'au premier trimestre. Les dirigeants du secteur du commerce font état d'une baisse d'activité et les immatriculations de véhicules neufs reculent de 9,9 % sur trois mois. Les importations de produits alimentaires affichent pour leur part une baisse de 4,4 % sur le trimestre (données CVS). En revanche, les importations de produits courants (+1,8 %, données CVS) et celles de biens d'équipement du foyer (+6,7 %) progressent mais à un rythme moins important qu'au trimestre précédent. Le tassement des encours de crédit à la consommation des ménages (+2,2 % à fin juin contre +2,6 % au trimestre précédent) illustre également le ralentissement de la demande. Le nombre de dossiers déposés à la commission de surendettement a

progressé de 29,4 % sur le trimestre affichant son niveau le plus élevé depuis un an. Le nombre de personnes en interdiction bancaire progresse de 0,2 % après avoir reculé de 1,3 % à fin mars.

**Investissement en berne :** Dans un contexte toujours marqué par l'incertitude, l'investissement des entreprises est en baisse sensible ce trimestre. Les importations de biens intermédiaires se réduisent de 6,9 % (donnés CVS), retrouvant leur niveau du début d'année, et celles de biens d'équipement reculent de 9,1 %. L'allongement des délais de paiement affecte la trésorerie des entreprises et fragilise leur situation financière. Le nombre de personnes morales en interdiction bancaire augmente de 1,2 % par rapport au trimestre précédent. Les incidents de paiement sur effet, moins nombreux qu'au trimestre précédent portent cependant sur des montants plus élevés (+49,5 %). Si les intentions d'investissement des chefs d'entreprise exprimées dans l'enquête de conjoncture sont en retrait comme depuis fin 2008, la dégradation s'atténue depuis septembre 2011, ce qui laisse entrevoir une stabilisation dans les mois à venir.

**Repli des échanges extérieurs :** Les importations et les exportations sont en baisse. Après avoir connu un redressement au premier trimestre, les importations diminuent de 4,2 % (données CVS). Cette évolution provient du recul des importations de produits alimentaires (-7,1 % CVS) et des biens à destination des professionnels. Parallèlement, les exportations chutent de 19,5 % (CVS) en raison de moindres réexportations (en valeur) de produits pétroliers sur la période ».

## **LE CALENDRIER DE LA MESURE DE L'AUDIENCE DES SYNDICATS DANS LES TPE**

Un arrêté publié le 10 août 2012 fixe le calendrier du déroulement du scrutin relatif à la mesure de l'audience des organisations syndicales dans les entreprises de moins de 11 salariés. Un décret du 24 juillet 2012 ayant déjà fixé les dates de ce scrutin (v. notre actualité du 30/07/2012 : Mesure de l'audience syndicale dans les TPE), l'arrêté du 27 juillet 2012 vient détailler ce calendrier. Ainsi, la publication des listes électorales se fera le 10 septembre 2012. Elles pourront être consultées dans les Direccte (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). Les recours relatifs à l'inscription sur les listes électorales pourront être formés jusqu'au 1er octobre 2012. La période de dépôt des candidatures par les organisations syndicales est fixée du 10 septembre 2012 à 14 heures au 21 septembre 2012 à 16 heures. Les candidatures seront publiées le 8 octobre 2012, et les recours relatifs à ces candidatures seront examinés devant le tribunal d'instance jusqu'au 29 octobre 2012. L'envoi du matériel de vote aux électeurs sera effectué au mois de novembre 2012. Le déroulement du scrutin par

Internet se déroulera du 28 novembre au 12 décembre 2012, et la réception des votes par correspondance se fera jusqu'au 17 décembre 2012. Le dépouillement aura lieu du 18 au 21 décembre 2012, date à laquelle les résultats seront publiés.

## **LA CONVENTION COLLECTIVE DES ORGANISMES DE FORMATION EST RECODIFIÉE**

Les partenaires sociaux de la branche des organismes de formation ont conclu, le 27 mars, un accord de recodification de la CCN, dont la procédure d'extension est lancée par un avis publié au JO du 4 août 2012. Parmi les six accords signés par les partenaires sociaux de la branche des organismes de formation, le 27 mars dernier (v. l'actualité n° 16098 du 9 mai 2012), l'accord portant recodification de la convention collective du 10 juin 1988 a été ratifié par la FFP et par les cinq fédérations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et CGT-FO. À noter aussi que l'accord sur les salaires, conclu à cette date (v. l'actualité n° 16103 du 16 mai 2012), est rendu obligatoire pour tous les employeurs par un arrêté d'extension publié au JO du 25 août 2012.

### Objet de la recodification

Les partenaires sociaux notent l'intérêt d'une réécriture de la CCN du 10 juin 1988, soulignant, notamment, que depuis sa signature, de nombreux accords de branche ont été signés, portant notamment sur l'aménagement et l'organisation du temps de travail, la prévoyance, les salariés handicapés, ou encore, très récemment, sur la politique de certification professionnelle de la branche (v. l'actualité n° 16103 du 16 mai 2012). Certains de ces accords sont réintégrés au sein de la convention collective nationale, les partenaires sociaux assurant que cette nouvelle présentation conventionnelle ne remet pas en cause la position adoptée (signature ou non) par les syndicats de salariés, telle qu'elle prévalait à la conclusion de ces accords. L'entrée en vigueur de la recodification est conditionnée à la bonne fin de la procédure d'extension.

### Temps de travail

Les dispositions de la convention collective nationale recodifiée relatives au temps de travail et à l'épargne-temps distinguent les règles nées avant la loi du 20 août 2008, en application de l'accord de branche de 1999 du régime, né de ladite loi du 20 août 2008. La convention collective nationale indique ainsi que des accords d'entreprise peuvent être signés dans le nouveau cadre légal et qu'ils doivent être validés par la branche s'ils sont ratifiés par des représentants élus du personnel.



## Contrat de travail

Le nouveau texte réécrit les dispositions qui étaient consacrées au CDD d'usage pour les formateurs pour les rendre plus claires. Il précise que le recours à ce CDD (en application de l'art. L. 1242-2 3° du Code du travail) concerne des emplois temporaires correspondant à une tâche déterminée qui du fait de leur répétition ne peuvent avoir ni pour objet ni pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise. À l'issue du CDD d'usage, le salarié perçoit une indemnité dite « d'usage » égale à 6 % de la rémunération brute versée au salarié au titre du contrat, si le contrat n'est pas poursuivi par un contrat à durée indéterminée. Les dispositions sur le contrat à temps partiel rappellent notamment le régime de recours aux heures complémentaires. Elles indiquent aussi que « sous réserve de la protection des intérêts légitimes de chaque organisme » l'emploi à temps partiel ne doit pas mettre en cause la capacité d'exercer en parallèle une autre activité professionnelle, « sans déroger, du fait du cumul, à la durée maximale hebdomadaire de travail ». L'ancien article 8 de la convention collective nationale, consacré à la modification substantielle du contrat de travail, est remplacé par un article consacré à la modification du contrat de travail pour motif économique. Ses dispositions stipulent que l'employeur qui envisage la modification d'un élément essentiel du contrat de travail, justifiée par un motif économique, la propose au salarié par lettre recommandée avec avis de réception. La lettre informe le salarié qu'il dispose d'un mois pour faire connaître son refus. À défaut de réponse dans ce délai, le salarié est réputé avoir accepté la modification.

## **LE MINISTRE FRANÇAIS DU TRAVAIL ADRESSE AUX PARTENAIRES SOCIAUX SON DOCUMENT D'ORIENTATION**

Le ministre du Travail Michel Sapin a adressé vendredi son document d'orientation aux partenaires sociaux... Calendrier, méthode, thèmes de négociation: c'est un programme ambitieux que présente le document adressé vendredi aux organisations syndicales et patronales.

Le premier enjeu : faire vite, car il y a urgence face à la montée interromptue du chômage depuis plus de 15 mois. L'échéance initialement fixée par la Conférence sociale était mars 2013, mais «compte-tenu de la gravité de la situation de l'emploi», le gouvernement propose de tout mettre en œuvre pour trouver un accord avant la fin de l'année 2012.

Deuxième enjeu crucial: tenter de répondre aux préoccupations de chacun, patronat comme syndicat, c'est-à-dire de «concilier la protection et l'accompagnement des salariés» et «les marges d'adaptation des entreprises pour développer ou préserver l'activité et l'emploi».

«Entre 'déréglementation' et 'sur-réglementation', il y a une voie : celle du dialogue social. A la condition qu'il soit loyal, confiant, transparent, apaisé et qu'il permette ainsi l'équilibre 'gagnant-gagnant' des accords», lit-on dans le document.. Un premier objectif qui semble partiellement atteint, puisque le Medef comme la CFDT ont fait part vendredi de leur satisfaction sur problématiques retenues dans le texte du ministère du Travail.

Au total, quatre thèmes devront figurer dans le futur accord : «lutter contre la précarité sur le marché du travail», «progresser dans l'anticipation des évolutions de l'activité, de l'emploi et des compétences», «améliorer les dispositifs de maintien de l'emploi face aux aléas conjoncturels» et «améliorer les procédures de licenciements collectifs».

En matière de contrat de travail, le rapprochement des contrats de travail à durée indéterminée et déterminée est clairement exclu. Parmi les axes de travail, le ministre souhaite au contraire «trouver des leviers pour que le CDI demeure ou redevienne la forme normale d'embauche». Mais les demandes du patronat, notamment sur la sécurisation des procédures de licenciements collectifs, ont été entendues

La délicate question des accords «compétitivité-emploi», qui visent à permettre aux entreprises d'adapter le temps de travail à leur activité économique, est aussi abordée, sans être citée. Ceci doit se faire notamment en «améliorant et unifiant les dispositifs d'activité partielle», explique le document.

Autre sujet brûlant au programme: «trouver une réponse aux situations dans lesquelles une entreprise qui envisage de fermer un site refuserait de considérer favorablement l'offre valable d'un repreneur assurant la pérennité de tout ou partie des emplois». Sur ce point, le gouvernement ne cache pas son intention de proposer une modification de la loi. Mais il ne souhaite brusquer personne. «A défaut d'une intégration dans leur accord, les partenaires sociaux sont invités à faire connaître leur(s) position(s) et proposition(s), en particulier concernant l'articulation avec le reste de la procédure de licenciement économique», précise le document. Concertation, toujours.

**PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**



# AFFAIRES INTERNATIONALES

## SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

### AU FORUM DE L' APEC LA CHINE ET LA RUSSIE TIRENT LE SIGNAL D'ALARME

La Chine et la Russie ont tiré samedi le signal d'alarme sur l'état de l'économie mondiale et exhorté les pays membres de l'Apec, réunis au sommet ce week-end à Vladivostok (Russie), à se protéger en renforçant des liens économiques au niveau régional. Le président Hu Jintao a déclaré que Pékin ferait tout son possible pour renforcer les liens de coopération entre les 21 Etats membres du Forum de coopération économique Asie-Pacifique et relancer son économie afin d'améliorer les chances d'une embellie de l'économie mondiale. Son homologue russe a dit qu'il fallait abattre les barrières douanières en ouvrant les travaux du sommet, organisé sur l'île Rousski, relié à Vladivostok par un nouveau pont spectaculaire symbolisant le virage vers l'Asie d'une Russie prenant ses distances avec une Europe se débattant dans la crise de la dette. "Il est important de bâtir des ponts et non des murs. Nous devons continuer à nous battre pour une plus forte intégration", a déclaré Vladimir Poutine à ses pairs de l'Apec, assis au bord d'une table ronde donnant sur le pont suspendu, le plus grand de ce type au monde et qui a coûté un milliard de dollars. "La reprise économique générale marque le pas. Nous ne pourrons surmonter les tendances négatives qu'en augmentant le volume des biens et des services et en renforçant les flux de capitaux", a-t-il dit. Avant le sommet, Hu avait déclaré à des hommes d'affaires que l'économie mondiale était entravée par "des facteurs déstabilisants et des incertitudes", ajoutant que la crise de 2008-2009 était loin d'être terminée. La Chine, avait-il promis, jouera son rôle en consolidant la reprise. "L'économie mondiale se redresse aujourd'hui doucement et des facteurs de déstabilisation et des incertitudes persistent. L'impact sous-jacent de la crise financière internationale est loin d'être terminé", avait-il dit. "Nous travaillerons pour maintenir l'équilibre entre une croissance robuste s'ajustant aux structures économiques et une gestion des attentes en matière d'inflation. Nous relancerons la demande intérieure et maintiendrons une croissance régulière et robuste ainsi qu'une stabilité des prix de base". Hu Jintao avait également annoncé un plan de relance des dépenses publiques de 157 milliards de dollars visant à renforcer les

infrastructures dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des chemins de fer et des routes. Il avait aussi réaffirmé le soutien de la Chine à une plus forte libéralisation des échanges commerciaux. "Nous devrions améliorer et explorer de nouveaux mécanismes pour des investissements et le financement en matière d'infrastructures et encourager la participation au développement d'infrastructures par divers acteurs", avait-il dit. Vendredi, Vladimir Poutine avait déclaré que la Russie serait un fournisseur stable d'énergie et jouerait le rôle de portail vers l'Europe pour les pays asiatiques. Il a aussi promis de mettre en valeur le réseau de transports de la Fédération russe. L'Apec, qui comprend aussi les Etats-Unis, le Japon, la Corée du Sud, l'Indonésie et le Canada, regroupe les pays du pourtour du Pacifique "pesant" 40% de la population du monde, 54% de sa production économique et 44% des échanges commerciaux de la planète. Les Etats-Unis sont représentés par Hillary Clinton, qui remplace le président Barack Obama, retenu à la convention démocrate de Charlotte (Caroline du Nord). Prenant la parole devant des hommes d'affaires, la secrétaire d'Etat américaine a appelé à une libéralisation du commerce, affirmant qu'"une économie équilibrée et stable est un défi trop vaste et complexe pour être abordé par les pays de manière individuelle". Le chef du gouvernement australien, Julia Gillard, a dû renoncer à la dernière minute à se rendre à Vladivostok en raison du décès de son père. Le président russe boitait légèrement lorsqu'il a accueilli ses hôtes sur l'île Rousski. D'après ses collaborateurs, Vladimir Poutine s'est simplement déchiré un muscle, sans plus de précision si ce n'est pour dire qu'il menait "une vie très active".

## **SYRIE**

### **L' UE ACCENTUE SES SANCTIONS CONTRE LA SYRIE TANDIS QUE LE BLOC ANTI OCCIDENTAL RÉPLIQUE**

**Plusieurs ministres de l'Union Européenne** ont annoncé que leurs pays accentueront les sanctions contre la Syrie et qu'ils vont offrir un appui politique et matériel aux groupes armés qui perpètrent des actes de violence dans le pays arabe. Au cours d'une réunion informelle à Chypre, les ministres des Affaires étrangères du bloc ont demandé à Catherine Ashton, la chef de la diplomatie européenne de renforcer les mesures contre le gouvernement du président Bashar-Al-Assad, ce qui sera précisé dans une rencontre en octobre prochain. Le groupe des 27 a déjà en vigueur de nombreuses dispositions restrictives contre Damas, dont un embargo sur les achats de pétrole et un autre sur les ventes d'armes, en plus de sanctions contre quelque 150 personnes qui ont une relation avec le gouvernement.

**Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov** a déclaré samedi que les sanctions américaines à l'encontre de la Syrie et de l'Iran nuisaient aux intérêts économiques de la Russie. Les sanctions unilatérales américaines contre la Syrie et l'Iran prennent de plus en plus un caractère extra-territorial qui touche aux intérêts des entreprises russes, a-t-il déclaré à Vladivostok (Russie), en marge d'un sommet régional au cours duquel il a rencontré la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton. Il a précisé que cela concernait en particulier les banques. M. Lavrov a indiqué avoir fait part de sa position à Mme Clinton. Nous avons été entendus mais je ne sais pas quel sera le résultat, a-t-il dit. Les Etats-Unis ont annoncé le 10 août des sanctions contre une compagnie pétrolière syrienne et la Résistance libanaise du Hezbollah afin d'accentuer la pression sur le gouvernement du président syrien Bachar Al-Assad et sur l'Iran. Mi-juillet, ils avaient déjà renforcé leurs sanctions contre le gouvernement de Bachar al-Assad en allongeant le nombre de personnes physiques et morales syriennes figurant sur leurs listes noires. "En Syrie, nous ne soutenons aucune sanctions parce que les sanctions n'apporteront rien", a encore déclaré M. Lavrov.

**Le ministre chinois des Affaires étrangères, Yang Jiechi**, a souligné que Pékin est fermement opposée à toutes sanctions unilatérales contre la République Islamique d'Iran. Il s'exprimait au cours d'une conférence de presse mercredi après une rencontre avec son homologue américain, Hillary Clinton, dans la capitale chinoise. Yang Jiechi a déclaré que la Chine respecte tous les accords internationaux et s'oppose à toute sanction unilatérale contre l'Iran. En outre, il a exprimé l'espoir que tous les partenaires parviennent à un consensus par le dialogue sur le programme nucléaire iranien, ajoutant que la Chine fera tout son possible pour résoudre pacifiquement la question nucléaire perse. De même, il a souligné que «le dialogue est essentiel et central sur la question nucléaire iranienne» appelant à ne pas s'écarter de ce chemin. La Chine a exposé sa position sur le développement des relations bilatérales, soulignant qu'entretenir des relations saines et stables avait un fort impact sur le maintien de la paix régionale, la promotion du développement mondial et la gestion des défis internationaux. "La Chine continuera à travailler avec l'Iran et l'Organisation des Nations Unies et essaiera d'accroître leur coopération" a expliqué Yang Jiechi. "La Chine est convaincue que le dialogue entre l'Iran et le groupe 5+1, qui comprend cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU et l'Allemagne, jouera un rôle positif. Toutes les parties doivent rester calmes et engagées dans la négociation, prendre sérieusement en considération les suggestions proposées par les parties concernées, prêter davantage attention aux idées positives et les coordonner", a-t-il précisé. La Chine participe au dialogue avec une attitude sincère et recommande d'adopter un jugement pondéré et objectif de la situation, selon le ministre chinois des Affaires étrangères. Il a déclaré que "la Chine respectait

strictement les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et s'opposait aux sanctions unilatérales.

**PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA**



## **ÉTAT DES MARCHÉS**

### **ASIE**

Après l'Europe et les Etats-Unis hier, les marchés asiatiques saluent à leur tour ce vendredi matin le plan de la BCE pour sauver l'Euro par des rachats illimités d'emprunts d'Etat. A Tokyo, l'indice Nikkei bondit de près de 2% en deuxième partie de séance, tandis que Hong Kong grimpe de 2,3%, le Shanghai Composite flambe de 4,4%, Taiwan gagne 1,4% et Séoul monte de 2,4%. De son côté, Sydney avance plus modestement de 0,3%, tandis que Singapour monte de 0,8% et que le BSE-Sensex a ouvert en nette hausse de 1,8% à Bombay. Les marchés asiatiques sont par ailleurs encouragés par l'annonce, ce matin en Chine, d'un programme de construction d'infrastructures (routes et chemins de fer notamment), destiné à soutenir l'économie chinoise qui traverse un passage à vide depuis plusieurs mois. Après la publication, le week-end dernier, d'une contraction de l'activité manufacturière en août, les investisseurs craignent que les prochaines statistiques (production industrielle, inflation...), ne confirment ce nouveau 'coup de frein' à l'économie chinoise...

### **ÉTAS UNIS**

Wall Street a consolidé ses gains vendredi, après s'être hissée la veille à un plus haut depuis fin 2007, de mauvais chiffres du chômage aux Etats-Unis confortant les espoirs d'une action de la banque centrale américaine (Fed): le Dow Jones a pris 0,11% et le Nasdaq 0,02%. Selon les chiffres définitifs à la clôture, l'indice Dow Jones Industrial Average a grappillé 14,64 points à 13.306,64 points et le Nasdaq 0,61 point à 3.136,42 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a quant à lui progressé de 0,40% (+5,80 points) à 1.437,92 points. La Bourse de New York, qui avait été portée jeudi par l'annonce de la Banque centrale européenne (BCE) d'un programme illimité de rachat de dettes publiques, se maintenait ainsi à des sommets atteints la veille et plus vus depuis décembre 2007 pour le Dow Jones, novembre 2000 pour le Nasdaq et janvier 2008 pour le S&P 500.

### **EUROPE**

Au lendemain du signal fort envoyé par la Banque centrale européenne (BCE) sur son engagement pour l'euro, les marchés financiers ont poursuivi vendredi leur hausse, mais à un rythme plus modéré, quelques peu refroidis par des chiffres de l'emploi américains contrastés. Les Bourses européennes restaient généralement bien orientées:

à la clôture, Paris gagnait 0,26%, Londres 0,30%, Francfort 0,66%, Milan 2,09% et Madrid 0,26%. "Tous les regards se tournent vers l'Espagne. Le pays doit au plus vite se prononcer sur une éventuelle demande d'aide financière globale pour que le marché ait encore plus de visibilité", a commenté Valérie Plagnol, directrice des études économiques chez Credit Suisse. Pas question de se précipiter, estime Madrid, en dépit de la pression de ses partenaires européens qui la poussent à réclamer un plan de sauvetage plus large que l'aide déjà prévue pour ses banques. Le gouvernement espagnol a écarté vendredi toute demande de sauvetage financier dans l'immédiat, affirmant que ce n'est pas une décision "qu'on prend du jour au lendemain" et qu'il analysera "avec calme et prudence" les conditions liées à une éventuelle intervention de la BCE.

## **CHANGE**

L'euro grimpait fortement vendredi face au dollar, la monnaie unique profitant encore de l'annonce la veille de mesures exceptionnelles de la Banque centrale européenne (BCE) et le billet vert pâtissant d'un ralentissement prononcé des embauches aux Etats-Unis en août. Vers 18H00 GMT, l'euro valait 1,2787 dollar, contre 1,2629 dollar jeudi vers 21H00 GMT. Il est monté vendredi vers 14H45 GMT à 1,2807 dollars, son niveau le plus haut depuis le 22 mai. L'euro progressait également face au yen, à 100,01 yens contre 99,60 yens jeudi soir. Vers 11H30 GMT vendredi, l'euro a atteint 100,43 yens, son niveau le plus élevé depuis deux mois. Le dollar baissait face à la devise nippone, à 78,21 yens contre 78,85 yens la veille. Vers 18H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 79,84 pence, après être tombée à 79,94 pence vers 12H15 GMT, un plus bas depuis deux mois. La livre sterling montait face au billet vert, à 1,6013 dollar, grimant même vers 14H45 GMT à 1,6034 dollar, son plus haut niveau depuis mi mai. La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2090 franc suisse pour un euro, tombant même vers 10H50 GMT à 1,2155 franc, son plus bas niveau depuis mi-mars. La monnaie suisse progressait face au billet vert, à 0,9454 franc pour un dollar, après avoir atteint vers 14H30 GMT 0,9433 franc, un sommet depuis fin juin. La devise chinoise a fini à 6,3427 yuans pour un dollar contre 6,3430 yuans la veille.

## **MATIÈRES PREMIÈRES**

Les prix du pétrole évoluaient en dents de scie vendredi en fin d'échanges européens, dans un marché à la fois refroidi par des chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis pour août et toujours aidé par l'annonce la veille de mesures de la Banque centrale européenne (BCE). Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord, échangé sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, pour livraison en octobre, valait 114,17 dollars, en hausse de 68 cents par rapport à la clôture de la veille. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 67 cents, à 96,20 dollars. "Malgré un fort repli du dollar, (les cours du brut) ont nettement baissé" vendredi après la diffusion des chiffres de l'emploi américain, commentait David Morrison, analyste chez GFT Markets. Le taux de chômage aux Etats-Unis est retombé en août à 8,1%, son niveau d'avril, mais les embauches dans le pays ont fortement baissé, selon des chiffres publiés vendredi.

## **PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA**



# MANAGEMENT ET DROIT

## COMPRENDRE L' ÉCONOMIE : L'INFLATION

L'inflation est une hausse générale, durable et auto-entretenu du niveau général des prix. S'il s'agit d'un phénomène ancien (au XVI<sup>e</sup> siècle, l'arrivée des métaux précieux des Amériques avait provoqué en Europe une hausse spectaculaire des prix), et si l'époque moderne, et en particulier les années 1950-1960, a semblé caractérisée par une inflation assez importante conjuguée à un chômage peu important dans les économies développées, la maîtrise de l'inflation constitue depuis la fin des années 1970 un objectif prioritaire de la politique économique, la stabilité des prix étant censée créer le meilleur environnement pour le développement de l'activité économique. En fonction du critère du rythme de la hausse des prix, on distingue l'inflation « rampante » (avec un taux d'inflation de 4 à 9 % par an), l'inflation « galopante » (à 2 chiffres), ou encore un régime de « basse inflation » (moins de 3 % par an). L'inflation peut être décrite comme « importée » si les tensions inflationnistes résultent de la hausse des prix des produits importés (souvent les matières premières), mais on parle également d'une inflation « de croissance » ou de prospérité, dont la constatation est somme toute logique (cas de la période de prospérité des « trente glorieuses » après la deuxième guerre mondiale). Les deux grandes causes traditionnelles de l'inflation sont l'inflation par les coûts et l'inflation par la demande. La hausse des coûts peut aussi résulter de la hausse des prix des matières premières (énergie, etc.) que de la hausse des salaires. L'inflation par la demande correspond à une situation de marché classique dans laquelle l'offre de biens et de services est inférieure à la demande de biens et de service (cas de l'après - deuxième guerre mondiale au XX<sup>e</sup> siècle). Une loi économique dégagée par l'économiste M. Friedman (« Inflation et système monétaire » - 1976) semble attester que « l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire » (progression trop rapide de la création monétaire par rapport à l'accroissement de la production). Des politiques monétaires (réduction de la croissance de la masse monétaire, augmentation des taux d'intérêt directeurs), mais aussi budgétaires ou encore axées sur l'augmentation de la concurrence, semblent en tout cas avoir eu raison de l'inflation du début des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. La Banque centrale européenne (BCE) vise pour sa part un taux d'inflation proche de 2 % par an au sein de la zone euro.

## COMMENT DÉCELER LES SIGNES AVANT COUREURS DES DIFFICULTÉS D'UNE ENTREPRISE ?

Le rôle du dirigeant, en temps de crise, passe nécessairement par une anticipation des difficultés permettant de mettre en place les mesures appropriées pour y faire face. La première étape est donc de savoir anticiper ses difficultés : pour cela il faut savoir les détecter à temps. En fait, le degré d'information dépend de la structure et de l'organisation de l'entreprise. Il va de soi que les grandes entreprises ainsi que les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont pourvues de mécanismes de reporting :

le commissaire aux comptes, qui est tenu par la loi de déclencher une procédure



d'alerte dès lors qu'il relève des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation et si les difficultés persistent, doit en informer le président du tribunal de commerce(1).

le comité d'entreprise dispose également de cette prérogative.

L'expert-comptable a un rôle important dans la chaîne d'alerte en matière financière mais également en tant que conseil qui connaît parfaitement la vie de l'entreprise, encore faut-il qu'il use de ce pouvoir et qu'il communique facilement et franchement avec le dirigeant.

Le moindre « incident » doit alarmer les dirigeants .Dans les entreprises sous Leverage by Out (LBO), il existe une information financière abondante, à jour et documentée. En effet, les analyses menées lors de l'acquisition ont souvent permis de déterminer les résultats prévisionnels des prochaines années, mais aussi les impacts de la saisonnalité de l'activité et nécessairement les besoins en fonds de roulement. Les échéances de la dette sont expressément définies. Il en résulte que le moindre « incident » va devenir un signe qui doit alarmer les dirigeants sur la situation de l'entreprise. Doivent être notamment pris en compte :

la non réalisation du business plan défini lors de l'opération de LBO,

le défaut de paiement au titre du remboursement de la dette senior/mezzanine (avec la problématique des dettes remboursables in fine),

les bris de covenants ( Les covenants ou ratios prudentiels sont des outils permettant un contrôle précis de l'évolution de la structure financière et de la rentabilité des entreprises sous LBO à travers leurs calculs annuels et la mise en place d'un cadre devant être respecté) usuellement prévus dans la documentation de financement et ce même en l'absence d'un défaut de paiement,

le risque d'un éventuel blocage du tirage des lignes BFR (crédits revolving) et Capex négociées ...

Toutefois, abondance d'informations ne signifie par pour autant qualité dans l'information car dans bon nombre de dossiers de restructuration, il faut intervenir au niveau du management et notamment de la direction financière, à laquelle il faut substituer rapidement des équipes d'auditeurs pour fixer une revue de la situation de l'entreprise en termes d'exploitation et de trésorerie.

Par contre , dans les petites entreprises car les dirigeants ne disposent pas des mêmes outils de reporting. Dans ces conditions, il est difficile d'apprécier la réalité des difficultés notamment lorsque l'actionnaire est également le dirigeant : l'entreprise a pour lui une dimension plus humaine qu'économique. Dans ce cas, certains facteurs doivent alerter immédiatement le dirigeant sur les difficultés de l'entreprise :

diminution importante du chiffre d'affaires/exercices antérieurs,

la rentabilité de l'entreprise est inférieure ou égale à la moyenne des entreprises du secteur..

des clients importants déposent le bilan,

le solde négatif des comptes bancaires perdure,

les fonds propres deviennent négatifs,

retard dans le paiement/non paiement des cotisations fiscales et sociales,

l'endettement est trop élevé par rapport à la rentabilité de l'entreprise,

refus de cession Dailly, d'escompte, de crédit à court à terme,

des concours bancaires à court terme,

dégradation de l'analyse et de la note de crédit de la société, fournie par la Banque de France, les banques, les sociétés d'assurance crédit.

Bien entendu, il s'agit d'une liste non exhaustive qui a pour vocation à mettre l'accent sur les signes les plus communément rencontrés. L'analyse de la situation est capitale et déterminante pour mettre en place les solutions adéquates. La phase de diagnostic (financier, économique, structurel, opérationnel ...) peut durer de quelques jours à quelques semaines et doit impérativement être menée avec le support d'experts indépendants. En conclusion, le signe majeur de l'existence des difficultés sérieuses est l'absence de cash. Toutefois, une vigilance accrue des dirigeants, grâce à la prise en compte des clignotants évoqués devrait permettre d'éviter cette situation d'impasse de trésorerie. Lorsque l'impasse de trésorerie est là, le dirigeant doit agir très vite, c'est-à-dire s'entourer d'une équipe de professionnels spécialisés en entreprises en difficulté/restructuring conseils nécessaires (avocats, cellules de recovery, mandataire ad hoc/conciliateur ...) dans la perspective de renégocier efficacement les dettes de l'entreprise et trouver un accord avec les principaux créanciers.

**PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM**

Suivez Nous sur }  
**facebook**

Suivez Nous sur }  
**facebook**



## TABLEAU DE BORD

### LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er juillet 2012 à **9,40 €** soit **1425,7 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire ( **1120 net** ).

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO.

Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut**

### INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

### POPULATION

POPULATION 2010: 407 205 habitants

### OFFRE

PIB 2010 : 8,9 dont 34 % de PIB non marchand ( 3,1 )

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

### DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

DEMANDE TOTALE : 11,4

### PRIX

MAI 2012 : 1,3% SUR UN AN

### EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN JUILLET : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN JUILLET :NC

### NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

**PRÉPARÉE PAR L 'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE**

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE : 22 BIS  
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

**INTERNET :** SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;  
**FACEBOOK** <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

## **RÉDACTION**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**  
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

## **ADMINISTRATION :**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

*Suivez* Nous sur }  
**facebook**



**Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire**